

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONSERVATION des HYPOTHEQUES de NIMES
2^{me} BUREAU



Direction régionale
des affaires culturelles
Languedoc-
Roussillon

Taxes :
Salaires : 100
Total : 100
Dépôt N° : 13023

PUBLIÉ le ..2.2.SEP..1999

Vol. 1999.P. N° 3112

REÇU : ...Cont. francs,

DATE :

PROVISIONS :

DOSSIER N°
22535

USAGER :

DIFFERE

ARRÊTE

*

Le Conservateur,

M. BILLOTTET

portant inscription de l'ancienne église Saint-Julien d'UZES (Gard)
sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

*

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

*

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment l'article 2, modifiée
et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre
1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de région ;

VU le décret N° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments
historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de région une
commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique ;

La Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la Région
Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 1^{er} avril 1999 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'ancienne église Saint-Julien d'UZES (Gard) présente un intérêt d'histoire
et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité architecturale
du bâtiment ;

990763

ARRÊTE

Article 1er : Est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en totalité, l'ancienne église Saint-Julien d'UZES (Gard) située 30, boulevard Charles Gide et rue de la Ferté Milon, figurant au cadastre sur la parcelle n°407, section AY, d'une contenance de 6a 22ca et appartenant :

pour les lots 1 et 2 à la SCI QUARTIER DES ARTS SAINT JULIEN enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le numéro D 420 266 421, dont le siège social est au Mas des Oules 30700 Saint-Victor-des-Oules et qui est représentée en qualité de gérants de la dite Société Civile Immobilière par Monsieur Germain ELENA et Madame Mireille ELENA née MOUCHEL demeurant au Mas des Oules 30700 Saint-Victor-des-Oules ;

Celle-ci en est propriétaire par achat, acte passé le 4 août 1998 devant Maître Jacques VIDAL, notaire à UZES (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) le 19 octobre 1998, vol. 1998P, n° 7615 ;

et les lots 3 à 10 à Madame LAGIER Nicole Josette, née le 05 mai 1940 à Uzès (Gard), séparée de Monsieur TOURNAYRE René et demeurant au mas du moulin de la Flesque, 830 route d'Alès à Uzès 30700 (Gard) ;

Celui-ci en est propriétaire par donation-partage, acte passé le 27 juin 1989 devant Maître Claude BONNEFOND, notaire à UZES (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) les 19 et 31 juillet 1990, vol. 1990 P, n° 1268 ;

L'état descriptif de division a été passé le 4 août 1998 devant Maître Jacques VIDAL, notaire à UZES (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) le 2 octobre 1998, vol. 1998P, n° 7184 avec des réserves émises et publiées au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) les 19 février et 31 juillet 1990, vol. 1990P, n°1268 et renonciation aux dites réserves pour les lots 1 et 2 par l'acte passé le 4 août 1998 devant Maître Jacques VIDAL, notaire à UZES (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) le 19 octobre 1998, vol. 1998P, n° 7615 ;

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

pour ampliation

à MONTPELLIER, le

- 9 SEP. 1999

Le Préfet

Daniel CONSTANTIN

Département :
GARD

Commune :
UZES

Section : AY
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 15/07/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 2
67 RUE SALOMON REINACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tél. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

